

Actualité

Obama a fait publier, hier, un d...
est né aux USA, espérant faire l

ENERGIE VERTE

De l'électricité grâce aux moulins

Un député veut évaluer les sites potentiels

Et pourquoi ne pas ressusciter les anciens moulins à eau pour leur faire produire de l'électricité verte? C'est l'idée du député Christian Noiret. Pas si simple.

Actuellement, un seul des 32 moulins à eau classés au patrimoine en Wallonie est équipé pour produire de l'électricité. Pour le député wallon, Christian Noiret (Ecolo), on pourrait faire mieux. "Il faudrait faire un inventaire des lieux potentiels. L'idée serait de permettre aux candidats à la rénovation de développer un projet hydroélectrique", explique l'élu Ecolo qui vient d'interpeller le ministre Benoît Lutgen, en charge du patrimoine, et s'apprête à faire de même avec Jean-Marc Nollet, compétent pour l'énergie. Au cabinet Nollet, on se dit intéressé par la valeur symbolique, à savoir sensibiliser tout un chacun à l'énergie verte... même si les perspectives sont limitées. Le parc actuel fournit

l'équivalent de la consommation de 300 ménages. "Le juste équilibre doit encore être trouvé entre la production et la préservation de la biodiversité", précise le porte-parole de Jean-Marc Nollet. Du côté de Lutgen, on assure que les départements du Patrimoine sont à la disposition des propriétaires désireux de mener de tels travaux.

"200 MOULINS À EAU POURRAIENT SERVIR À PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ"

Pierre Lorenzi de Hologne-sur-Geer, en Hesbaye, a fait le pari d'équiper d'une génératrice son moulin à eau classé du XVII^e siècle. "Rien que l'installation pour produire de l'électricité m'a coûté près de 15.000 € et je ne compte pas mes heures", raconte cet architecte qui s'est spécialisé dans le thème de l'énergie.

Le moulin a produit ses premiers kW en 2008... et est à l'arrêt forcé depuis novembre 2010, cassé. Et cela à cause du litige qui oppose Pierre Lorenzi à la province, laquelle a la tutelle sur la rivière. Lors de la rénovation, l'homme a dû refaire à l'identique son bâtiment. Sauf que le niveau d'eau n'est plus à la même hauteur qu'à la Renaissance. Il a pu le remonter de 80 cm. La province refuse de lui accorder les 20 cm restant. Elle craint pour les berges.

Trop bas, le courant dégrade l'infrastructure.: 37 augets (bacs) de la roue ont dû être réparés parfois jusqu'à sept reprises. L'axe a fini par céder. Le propriétaire a tout arrêté dans l'attente d'un accord avec la province. "Je pourrais produire de l'électricité pour cinq à dix habitations et ainsi gagner près de 2.000 € par an. L'argent servirait à entretenir le matériel. La chaîne à remplacer tous les 30 mois coûte 900 €", souligne-t-il. "On pourrait remettre en état au moins 200 moulins", estime Jean-



Pierre Lorenzi a fait le pari - risqué - d'équiper son moulin à eau. ■ DR

Jacques t'Serstevens, de l'Association pour la promotion des énergies renouvelables. Il est chargé par la Région d'être facilitateur pour "la petite hydraulique". Pour lui, le développement de l'hydroélectricité à petite échelle risque tout simplement d'être mort-né. "Un règlement est en cours de rédaction à l'En-

vironnement. Il risque d'être beaucoup trop contraignant. Déjà maintenant, l'administration impose parfois d'installer une passe à poissons à côté du moulin... facturée 75.000 €. Je suis favorable à la protection de la faune, mais les règles doivent rester raisonnables", conclut-il. «

YANNICK HALLET